



ECO Actualités

MENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES

MINISTÈRE DÉLEGUÉ AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

EDITO

INVESTIR pour RELANCER l'ÉCONOMIE

L'analyse des données macroéconomiques récentes fait apparaître que l'économie ivoirienne n'enregistre plus suffisamment d'investissements pour soutenir une politique de croissance durable, à même de réduire la spirale de la pauvreté. Le taux d'investissement a chuté de 11% du PIB en 2002 à 8,5% en 2006. L'investissement public n'a pu maintenir son élan de redressement amorcé en 2002. En effet, en raison des contraintes financières, le fonctionnement de l'Etat et l'accompagnement des programmes de sortie de crise ont été privilégiés.



M. Charles Koffi Diby

En dépit de ces contraintes, un important effort de réduction de la dette intérieure a été consenti. Les règlements effectués au titre de la gestion 2006 s'établissent à 198,2 milliards de F CFA pour une prévision budgétaire de 168,4 milliards. Toutefois, cet effort ne s'est pas traduit en un accroissement des investissements privés. La méfiance des opérateurs et le manque de visibilité sont, entre autres, les raisons de cette situation. En conséquence, les investissements directs étrangers n'ont pas suivi, dans un contexte où certains opérateurs nationaux étaient enclins à délocaliser leurs activités.

Ce constat interpelle tous les acteurs économiques sur la nécessité de mettre en œuvre une stratégie de relance de l'investissement tant public que privé. Il est en effet établi que l'investissement a un effet catalyseur sur la croissance économique. A cet égard, l'Etat a déjà fait d'importants efforts à travers notamment, des abandons de créances fiscales, la baisse du taux d'imposition du BIC qui est passé de 35% à 27%, cumulativement aux avantages liés au code des investissements.

L'Etat doit redonner confiance aux investisseurs en garantissant la sécurité des biens et des personnes. Les dispositions doivent également être prises pour offrir un cadre juridique transparent, équitable et efficace.

Le processus de sortie de crise nécessite l'affectation d'importantes ressources à la réalisation d'infrastructures, notamment dans le cadre du redéploiement de l'Administration publique et des grands projets d'infrastructures tels que l'autoroute du nord, les chantiers du transfert de la capitale à Yamoussoukro. Il y a donc des perspectives heureuses en ce qui concerne les investissements publics.

Au total, il importe de prendre un pari sur l'avenir, en inversant la tendance baissière du taux d'investissement observée depuis quelques années, grâce aux efforts conjugués de tous : Etat et secteur privé. C'est à ce prix que nous réussirons à garantir une croissance économique forte et durable, condition nécessaire pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Charles Koffi Diby ■

Bouaké Janvier 2007

LE TRESOR REVIENT A BOUAKE

La visite faite par le Ministre Délégué Charles Koffi Diby entouré de ses principaux collaborateurs le 15 janvier dernier à Bouaké a été immédiatement suivie de consignes très précises en vue du **redéploiement des services du Ministère dans la capitale du centre**. Un comité de coordination présidé par le Conseiller Spécial Assouhoun Noël s'est immédiatement mis au travail.

L'un des enjeux majeurs de ce redéploiement est la décongestion d'Abidjan, actuellement confrontée à de multiples difficultés, au nombre desquelles figurent l'insécurité grandissante et les problèmes d'eau.

Le Trésor, qui apparaît comme le chef de file des structures amenées à se redéployer, a commencé à s'installer dès le début du mois de février pour être en mesure d'ouvrir ses guichets aux pensionnés à la fin du mois. Un nouveau Trésorier Général a été nommé en la personne de M. Coulibaly Alifa.

Compte tenu des dégradations constatées dans les locaux des différentes institutions, les services devront dans un premier temps se partager les bâtiments en meilleur état, et commencer à travailler en attendant la réhabilitation complète des locaux. En pratique, le Trésor, le Contrôle Financier et la BHCI pourraient partager les locaux de la BNI. Quant à la Cité des Douanes, elle sera l'un des premiers bâtiments à être restauré. Une fois terminée, elle accueillera les agents redéployés, quelle que soit la structure à laquelle ils appartiennent.

Suite en page 2 ➤

PRESERVATION du PATRIMOINE de l'ETAT :

Mise en place d'une brigade de contrôle

Trop de gaspillage ! Les robinets qui coulent, les lumières que l'on laisse allumées, les véhicules de fonction en villégiature... chaque année ce sont des milliards qui sont ainsi dépensés abusivement par l'Etat en abonnements, consommation excessive d'eau, d'électricité et entretiens mécaniques.

Une **brigade de contrôle des abonnements et du patrimoine de l'Etat** a donc été mise en place le 2 février lors d'une cérémonie présidée par le Ministre Délégué en présence notamment du Directeur Général du Budget et du Directeur du Patrimoine de l'Etat. Il s'agit de faire de grosses économies ! A titre indicatif, la facture de l'électricité y compris l'éclairage public et de l'eau des services de l'Etat, s'établit pour les trois dernières années comme suit :

ELECTRICITE	
2004	20,7 milliards
2005	22 milliards
2006	22,7 milliards



EAU	
2004	9,04 milliards
2005	8,6 milliards
2006	8,3 milliards

Suite en page 2 ➤



AU SOMMAIRE

Le Trésor revient à Bouaké	1
Préservation du patrimoine de l'Etat	1
Relations avec la Banque Mondiale	2
Relations avec le FMI	3
Installation du Comité d'apurement de la Filière Coton	3
Réunion du Groupe des Experts de la Zone Franc sur les Pays Post-conflit	4



A l'occasion du dernier séjour en Côte d'Ivoire de son représentant M. James Bond, la Banque Mondiale a dressé un état des relations de partenariat avec notre pays.

Ses principales interventions au cours des dernières années ont touché divers secteurs clés : l'éducation et la formation avec les projets PASEF et CED (enseignement à distance), le développement rural et les transports.

Les engagements financiers de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de la Banque n'ayant pu être régulièrement honorés depuis 2004, les décaissements ont été suspendus. Les arriérés s'élevaient à fin janvier 2007 à 400 millions de dollars, soit environ 200 milliards de F CFA.

Une stratégie de réengagement est à l'étude. Elle comprend 3 phases :

- transition jusqu'aux élections générales ;
- reconstruction sur 2 ou 3 ans ;
- retour à la normale, le tout en association avec d'autres bailleurs de fonds.

Dans la phase initiale, l'aide sera axée sur trois grandes priorités : instaurer un environnement sécuritaire et institutionnel propice à la tenue des élections ; atténuer les coûts économiques et sociaux de la crise et sauvegarder les grands équilibres économiques.

Au cours de cette transition, la Banque Mondiale apportera son appui par les moyens suivants : un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration (subvention de 100 millions de dollars); une opération de lutte contre le VIH/SIDA (subvention comprise entre 20 et 40 millions de dollars); la réactivation des projets existants (soit un solde de 104 millions de dollars non décaissés) en vue du financement de la fourniture des services essentiels aux populations les plus vulnérables, dont l'éducation, le développement rural, les programmes de développement impulsés par les collectivités et la réhabilitation des infrastructures; et une aide budgétaire (120 millions de dollars). Il s'agit là d'autant d'initiatives menées en coopération avec le FMI pour faire en sorte que l'économie ne pâtisse pas davantage de la crise politique.

L'approbation et l'efficacité de l'appui financier cité dépendent toutefois de l'apurement intégral des arriérés dus à la banque Mondiale.

LES URGENCES

Malgré la suspension des décaissements et le report de la présentation de tout projet nouveau à son Conseil d'Administration, la Banque Mondiale a octroyé une aide financière et répondu aux besoins pressants du pays par le biais de quatre subventions du "fonds post-conflit" actuellement en cours pour un montant total d'environ 2 millions de dollars. Ces subventions interviennent dans le cadre de fonds fiduciaires (Trust Funds) alloués dans les situations post-conflit. Ce sont : le projet Communication pour Renforcer la Cohésion Sociale (270 000 dollars US) mis en œuvre par l'ONG Search for Common Ground, le projet pilote 2 de Réinsertion Sociale (737 500 dollars US) en partenariat avec CARE USA, le projet Réintégration des Enfants Associés aux Groupes et Forces Armés (298 000 dollars US), exécuté par l'UNICEF et une Etude d'Evaluation Sociale Rapide de 160 000 000 dollars.

► (Le Trésor revient à Bouaké. Suite de la page 1)

Le DGA du Trésor, le PDG de la BNI, le DG de la SNDI, le SG du FDFP et le DG de la BHCI ont tous affirmé le plein engagement de leurs structures dans ce redéploiement, conscients de la portée d'un tel mouvement pour le processus de paix.

Les membres de la délégation ont tous noté la grande disponibilité des autorités des Forces Nouvelles, ainsi que celle du Secrétaire Général, Guillaume Soro, qui a donné toutes les garanties de sécurité pour les différentes missions qui viendront poursuivre les évaluations.



M. Charles Koffi Diby et M. Guillaume Soro

Une délégation de la BCEAO est annoncée pour très bientôt, elle sera entre autre chargée d'établir un bilan financier des agences après les différentes casses et constater les dégâts matériels.

Moins d'un mois après la visite de la délégation ministérielle, le Président du Comité de Coordination, M. Assouhoun Noël, de retour à Bouaké, a rencontré le Général Gueu Michel, représentant le Secrétaire Général des Forces Nouvelles, celui-ci a réitéré son appui en ajoutant même : "Nous sommes impatients de voir ces institutions financières reprendre effectivement leurs activités, afin de permettre à nos populations de faire sur place les opérations bancaires".

► (Préservation du patrimoine de l'Etat. Suite de la page 1)

Au titre des véhicules administratifs, c'est au total 1 707 véhicules qui ont été acquis au profit des services administratifs de 2004 à 2006 pour un montant total de 30,980 milliards de F CFA.

Dans son adresse, Monsieur le Ministre a exhorté les responsables de la brigade à relever le défi de la lutte contre le gaspillage en réalisant des économies qui seront injectées dans des projets de développement. La création de la brigade étant l'une des recommandations phares du séminaire de Yamoussoukro, une évaluation de ses actions sera faite dans six mois.

Dans cette lutte contre le gaspillage, nous avons tous notre rôle à jouer, il n'y a pas de petit geste lorsque nous sommes des milliers à le faire.

CHIFFRES CLES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE en 2006

Produit Intérieur Brut et croissance

PIB	9.172,6 milliards FCFA
Taux de croissance réel	1,2 %
● Secteur Primaire	5,3 %
● Secteur Secondaire	-6,2 %
● Secteur Tertiaire	1,9 %

Production 2006

Variations / 2005

Cacao (en tonnes)	1.367.236	- 6,1 %	↘
Café (t.)	117.137	+ 22,6 %	↗
Banane (t.)	318.219	+ 22,1 %	↗
Ananas (t.)	165.148	- 12,5 %	↘
Huile de palme (t.)	301.108	+ 6,1 %	↗
Caoutchouc (t.)	171.768	+ 7,5 %	↗
Sucre (t.)	152.890	- 4,2 %	↘
Coton graine (t.) *	262.778	- 18,7 %	↘
Coton fibre (t.) *	113.773	- 18,8 %	↘
Pétrole (millions de barils)	21,9	+ 50,7 %	↗
Gaz (millions de m3)	1.620,3	+ 16,4 %	↗
Electricité (GWH)	5.507	- 0,4 %	↘
Or (Kgs)	1.452	- 11,3 %	↘

* Données de la campagne 2006-2007

● Taux d'inflation

En moyenne : 2,5 % à fin décembre 2006 (3,9 % à fin décembre 2005)

COMMERCE EXTERIEUR 2006 * Variations / 2005

● EXPORTATIONS	4.256.426	+ 11,3 %	↗
Produits primaires	1.723.523	+ 29,8 %	↗
dont café-cacao	801.280	+ 53,5 %	↗
Pétrole brut	684.524	+ 156,3 %	↗
● IMPORTATIONS	3.041.352	- 1,8 %	↘
● SOLDE COMMERCIAL	1.215.074	+ 67,1 %	↗

* En millions de F CFA

STATISTIQUES MONETAIRES (en milliards de FCFA)

	Réalizations		Variations
	Décembre 2005	Décembre 2006	
● Crédits à l'économie	1.189,3	1.291,0	+ 8,5 % ↗
● Masse monétaire	2.081,0	2.214,9	+ 6,4 % ↗

FINANCES PUBLIQUES (en milliards de FCFA)

	Déc. 2005	Déc. 2006	Variations
● Recettes et dons	1.566,0	1.688,6	+122,6 % ↗
Recettes	1.471,4	1.600,4	+129,0 % ↗
Dons	94,6	88,2	- 6,4 % ↘
● Dépenses Totales	1.713,7	1.915,5	+201,8 % ↗
● Solde budgétaire	- 147,7	- 226,9	- 79,2 % ↘

Le Fonds Monétaire International

Le Fonds monétaire international (FMI) est une institution internationale dont le rôle essentiel de nos jours est de fournir des crédits aux pays connaissant des déficits extérieurs et des difficultés financières. Il leur impose en contrepartie certaines politiques économiques. L'institution a été créée en 1944 et devait à l'origine garantir la stabilité du système monétaire international, dont la disparition au moment de la Grande dépression des années 1930 avait eu des effets catastrophiques sur l'économie mondiale.

Après 1976 et la disparition de ce système monétaire, le FMI a hérité d'un nouveau rôle face aux problèmes d'endettement des pays en développement et à certaines crises financières.

Lorsqu'un pays est confronté à une crise financière, le FMI lui octroie des prêts afin de garantir sa solvabilité et d'empêcher l'éclatement d'une crise financière semblable à celle qui frappa les États-Unis en 1929.

Dans le cadre des prêts qu'il accorde, le FMI se doit de garantir auprès de ses contributeurs, la bonne utilisation des fonds alloués à tel ou tel pays. Il ne s'agit pas seulement de retarder la crise par l'octroi d'une aide monétaire temporaire mais, de profiter du répit accordé par le prêt pour corriger les causes structurelles des difficultés économiques. Ainsi le FMI exige des emprunteurs qu'ils mettent en place les politiques économiques qu'il préconise : les " politiques d'ajustement structurel ". Les trois grandes missions du FMI se résument comme suit :



Le siège du FMI à Washington

- **accorder** des prêts aux pays en difficulté financière
- **conseiller** les États membres quant à leur politique économique
- **apporter** une assistance technique et des offres de formation aux États membres

RELATIONS AVEC LE FMI



Une réunion de travail entre le Directeur de Cabinet du Ministre Délégué Monsieur Emmanuel Koffi Ahoutou et Monsieur Philippe Egoumé Bossogo, Représentant résident du FMI en Côte d'Ivoire, s'est tenue le 24 janvier 2007 au Ministère Délégué chargé de l'Economie et des Finances. Etaient également présents le Conseiller Spécial Claude Beugre et le Conseiller Technique Abou Toure.

Les principales conclusions de cette réunion portent sur les points suivants :

Collaboration de la Représentation du FMI avec le Ministère

M. Bossogo a réaffirmé toute sa disponibilité, non seulement à travailler avec le Ministère mais également à appuyer techniquement pour une meilleure exécution de sa mission. Diverses formes d'assistance nous sont offertes par le FMI : missions venues de Washington, assistance de AFRITAC et mission résidente.

Nécessité de renouer avec les Institutions de Bretton Woods

La Côte d'Ivoire doit rétablir des relations harmonieuses avec ces Institutions afin de bénéficier, à terme, des initiatives d'annulation de la dette. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire devrait faire l'objet d'une revue au titre de l'article IV tous les deux ans au moins. La dernière mission remontant à 2003, la prochaine est prévue pour la mi-mars sous réserve de l'appréciation de la partie ivoirienne.

En ce qui concerne l'apurement des arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale, le Représentant du FMI estime que le nouveau responsable de la Banque, M James Bond, est disposé à examiner toutes les voies de sortie de cette situation de blocage. Lui-même s'est déclaré disposé à appuyer la Côte d'Ivoire dans cette recherche de solution.

Mise en œuvre des mesures et recommandations de la dernière mission du FMI en Côte d'Ivoire (2-16 mai 2006)

Les audits prévus dans les secteurs pétrolier et café cacao restent à entreprendre. À la demande du Ministre Délégué, un point complet des questionnements ou préoccupations du FMI est en cours d'établissement.

Exécution du budget 2006

La méthode du 12ème provisoire préconisée par le FMI se pratique en Côte d'Ivoire. Cependant, l'année 2006 a été une année particulière à cause de l'adoption très tardive du budget (Ordonnance du 2 août 2006) et de la gestion de nombreuses crises survenues au cours de cet exercice. En tout état de cause, même dans le cas des avances, les dépenses sont toujours initiées par les services de la Direction du Budget, ce qui rend à terme l'imputation des opérations aux grandes fonctions de l'Etat, possible.

Collecte des données sur l'ensemble du territoire

M. Bossogo a exprimé le vœu que les données relatives à la partie nord du pays soient disponibles, en vue d'une couverture statistique complète de la Côte d'Ivoire. A cet égard, il a noté avec satisfaction la mission effectuée par M. le Ministre à Bouaké. Cette mission va effectivement engendrer le redéploiement progressif de l'Administration financière dans la moitié nord de la Côte d'Ivoire. Avec cette présence et la confiance grandissante, la collecte des données sur cette partie du pays devrait s'améliorer.

FILIERE COTON Le comité d'apurement des arriérés officiellement installé

" Ce n'est pas une dette directe de l'Etat. L'Etat se substitue à une défaillance des égreneurs en jouant son rôle régalién. Et l'Etat entend garantir un climat social apaisé. Aussi, est-il impérieux de sauver la campagne 2006-2007. L'installation de ce comité marque l'engagement de l'Etat à veiller au bon fonctionnement de la filière coton. "



M. Gon Coulibaly et M. Charles Koffi Diby

Ces propos sont du Ministre Délégué Charles Koffi Diby, à l'occasion de l'installation du Comité d'apurement des arriérés dus aux producteurs de coton, le mardi 30 janvier 2007. Le Ministre Diby a salué l'Union Européenne et la Banque Islamique de Développement pour leur appui, révélant par ailleurs que la BID compte apporter un financement au titre de la campagne 2007-2008.

Le coton, source de revenus de millions d'Ivoiriens, traverse une grave crise du fait de la chute des cours mondiaux depuis la campagne 2001-2002, et surtout de la mauvaise gestion de certains acteurs. "La persistance d'arriérés de paiement pour le coton fourni aux égreneurs par les producteurs est la principale source de perturbation de la filière coton", a précisé de son côté le Ministre de l'Agriculture M. Gon Coulibaly. A ce jour, la LCCI en liquidation reste devoir aux producteurs 7,247 milliards de F CFA; le groupe SICOSA/ URECO-S-CI a des arriérés estimés à 1,08 milliard. Quant à la CIDT, elle doit aux producteurs la somme de 2,34 milliards de F CFA. Trois types de ressources ont été identifiés. D'abord le refinancement par l'Union Européenne des subventions décidées par le Gouvernement pour les campagnes 2003/ 2004 et 2004/ 2005. Les montants s'élèvent à 1,6 milliard pour LCCI, 183,5 millions pour l'URECO-S-CI et 142,5 millions pour SICOSA, soit un total de 1,926 milliard. Ensuite la vente du stock de fibre de LCCI provenant de la campagne 2004/2005 estimé à 4 milliards. Enfin, le concours financier de l'Etat.

Une enveloppe budgétaire de 9,6 milliards sera inscrite au budget 2007 pour appuyer la filière coton. Soit 6 milliards pour la restructuration de la CIDT et 3,6 milliards pour l'apurement des arriérés dus aux producteurs de la zone nord-est.



La DOUANE IVOIRIENNE

La Douane ivoirienne a réalisé de bonnes performances financières en 2006, contribuant ainsi à l'amélioration des recettes de l'état.

Outre la mise en place d'un scanner au port parmi les mesures pratiques mises en œuvres ces dernières semaines figure encore l'arrivée de matériel roulant - 80 motos et 2 vedettes ainsi qu'une centaine de talkies-walkies. La remise de matériel a eu lieu le 12 février à l'Ecole des Douanes, en présence du Colonel Major Gnamien, Directeur Général de la Douane.

Il faut rappeler l'excellent bilan réalisé par la Douane en 2006 : 707 milliards de F CFA de recettes soit 50 milliards de plus qu'en 2005 : une hausse de 7,6 %.

De l'année 2000 à 2006, les recettes annuelles ont au total augmenté de 50 %.

L'année 2007 sera celle du renforcement des acquis : la consolidation des moyens du bureau d'analyse du risque et la collaboration avec les banques qui renseignent les douanes sur les paiements effectués à l'occasion des transactions. Les mesures au niveau de la division ECOR seront musclées pour qu'aucune marchandise débarquée n'échappe aux frais douaniers. La Douane entend aussi raffermir sa collaboration avec les transitaires pour que ceux-ci jouent pleinement leur partition dans la modernisation de son administration. Ces derniers devront s'atteler à assumer le premier contrôle pour que les choses aillent vite. C'est à ce prix que la mesure de délivrance du bon à enlever en 48 heures sera une réalité. L'objectif est de délivrer ces bons à enlever sous 48 h au lieu d'une semaine en moyenne actuellement.

Réunion du groupe des experts de la zone franc sur les pays post-conflit

Un Groupe de travail des experts de la zone franc s'est réuni le 10 janvier 2007 au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à Paris, en vue de faire des propositions visant à améliorer l'accompagnement des pays post conflit et des "Etats dits fragiles" dans leur période de sortie de crise et dans leur phase de stabilisation.

Placée sous la direction de M. Serge Michailof, ancien Directeur Opérationnel de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Banque Mondiale, la réunion du Groupe de travail a regroupé les représentants des Etats membres de l'UEMOA, de la CEMAC, de l'Union des Comores et des Institutions Régionales de la Zone Franc (BCEAO, BOAD, CEMAC, BEAC).

Ce Groupe de travail avait pour mission de faire des propositions, d'une part, en terme d'instruments financiers susceptibles d'apporter une solution aux problèmes d'apurement des arriérés et de mise en œuvre des réformes auxquelles ces pays sont confrontés et, d'autre part, sur le renforcement des capacités institutionnelles et individuelles, grâce notamment à l'assistance technique.

Concernant l'**apurement des arriérés** vis-à-vis du FMI et de Banque Mondiale, il apparaît souvent comme un préalable à la conclusion d'un accord avec les Institutions de Bretton Woods. Contrairement à la BAD qui propose un schéma de résorption de ses arriérés, la Banque Mondiale et le FMI n'ont pas de solution adéquate. Le Groupe de travail préconise donc la mobilisation de dons pour faire face au paiement de ces arriérés. Le Groupe de travail a par ailleurs noté avec satisfaction les nouvelles propositions de la BAD pour aider les Etats à apurer les arriérés grâce à une mobilisation de ressources plus conséquente.

Au sujet de l'**allègement de la dette**, le Groupe de travail préconise l'établissement d'un lien entre le programme post conflit et le traitement de la dette au Club de Paris suivant les conditions de Naples. Il faudrait pouvoir suspendre le paiement des flux exigibles, alors que jusqu'à présent, le Club de Paris n'intervenait que dans le cadre de la FRPC. Ce traitement mettrait fin à l'accumulation des arriérés et des pénalités qui en découlent. C'est une proposition inédite qui pourra être examinée au Club de Paris et est même susceptible d'être élargie aux créanciers hors Club de Paris.

Le Groupe de travail recommande **une coordination effective des interventions des bailleurs de fonds**. L'absence de coordination génère des conditionnalités et procédures multiples qui nuisent à l'efficacité de l'aide.

Les innovations attendues dans la gestion de l'aide nécessitent le **renforcement des capacités des Etats bénéficiaires**. A la consolidation de l'assistance technique, il faut adjoindre le renforcement des structures des Ministères des Finances pour le suivi des programmes et la gestion de l'aide. Ceci suppose la formation mais aussi le recrutement, les réorientations, la promotion du personnel et la réorganisation des services en cas de besoin.

Après la réunion de Paris, les recommandations du Groupe d'Experts devraient être soumises au Conseil des Ministres de la Zone franc en avril 2007 au Togo. Après adoption, elles pourraient être partagées dans les différentes enceintes internationales concernées par cette question, en vue de déboucher sur la mise en place d'instruments de financements et de procédures efficaces en faveur de ces Etats.

Il s'agit notamment du FMI, de la Banque Mondiale, du G7 et du Cabinet de Développement. Les gouvernements respectifs doivent s'impliquer fortement dans ces nouvelles orientations. Il s'agit d'une vision nouvelle des enjeux de l'aide au développement dans la gestion et la prévention des crises.



AIR IVOIRE étend ses ailes. La compagnie aérienne dessert actuellement 12 capitales africaines. En Europe elle vole en direct sur Paris et sur quelques villes de province française en escale.

L'Etat ivoirien vient d'augmenter sa participation au capital dont il détient maintenant 51% des parts aux côtés d'Air France, All Africa Airways et The African Infrastructure Fund LLC - La compagnie est appelée à étendre et diversifier son réseau. Il lui a été demandé d'assurer en 2007 le voyage des pèlerins ivoiriens sur LA MECQUE.

Actuellement sa flotte est composée de 3 FOKKER et 2 AIRBUS.

L'AGENDA

- ✓ 18 - 22/02 : Mission en Angleterre et en Irlande
- ✓ Mars : Signature du protocole d'accord relatif au paiement des arriérés de redevance du Fonds National des Télécommunications
- ✓ 01/03 : Cérémonie de remise du Prix de l'Excellence à la Direction Générale des Impôts
- ✓ 06/03 : Lancement de la procédure de vérification par scanner à rayon X au Port Autonome d'Abidjan
- ✓ 14 - 15/03 : Rencontre avec les opérateurs économiques français à Paris
- ✓ 17/03 - 02/04 : Mission du FMI en Côte d'Ivoire

OCF : un Observatoire paritaire entre le fisc et les entreprises

Créé en vue d'assurer le bon déroulement des actions de contrôle engagées par l'Administration fiscale, l'OCF - Observatoire du Contrôle Fiscal - est appelé à jouer un rôle important dans la sécurisation du climat des affaires en Côte d'Ivoire. Mis en place par la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), l'Observatoire est chargé d'examiner les cas de dysfonctionnement dans la mise en œuvre des actions de contrôle ou de recouvrement, notamment les superpositions, les contrôles successifs, les menaces ou les intimidations avérées.

L'Observatoire est composé de dix membres, dont cinq du secteur privé mandatées par la CGECI et cinq de l'Administration fiscale représentée par la DGI.

L'Observatoire se réunit une fois par mois et peut être saisi pour tous les cas de dysfonctionnement concernant la mise en œuvre des actions de contrôle fiscal : soit par la DGI, soit par la CGECI ou directement par tout contribuable intéressé.

Le dossier de saisine est composé d'une lettre adressée au Président de l'OCF, exposant le problème rencontré et de pièces justificatives.

GI VERTU DU MOIS La RIGUEUR

La rigueur est pour l'agent public la recherche permanente de l'excellence au double plan moral et technique.

Cette exigence repose sur la compétence et le refus du laxisme dans l'accomplissement de notre devoir et nos tâches.

L'agent doit avoir un sens élevé de la responsabilité et accomplir ses tâches de façon exclusive.

ECO Actualités

Publication mensuelle du Ministère Délégué chargé de l'Economie et des Finances.

Directeur de Publication : Charles Koffi Diby

Rédacteur en Chef : Koffi Ahoutou Emmanuel

Siège de la Rédaction : Immeuble SCIAM

17 BPV 670 Abidjan . CÔTE D'IVOIRE